

Facture d'électricité : verte, bleue, ou grise ?

L'automne dernier, l'entreprise BKW, principal fournisseur d'électricité de notre région, a envoyé un questionnaire à tous ses clients. Dans ce questionnaire, on pouvait choisir sous quelle forme l'énergie que l'on achetait était produite.

On nous proposait trois choix :

- le courant gris, avec une part d'énergie nucléaire,
- le courant bleu, principalement produit avec de l'énergie hydraulique,
- le courant vert, essentiellement produit par des énergies renouvelables telles que solaires ou éoliennes.

Le prix proposé pour le courant gris est le moins cher, suivi de près par le courant bleu, et le vert est légèrement plus élevé. Bien sûr, le choix se serait vite porté sur ce dernier si le prix facturé était le même.

Les résultats de ce petit questionnaire me paraissent fort intéressants. En analysant ceux-ci, nous pourrions voir si la stratégie énergétique développée par le Gouvernement est en phase avec les consommateurs.

Ceci est fondamental pour savoir si les Jurassiens demandent activement le développement de l'énergie éolienne. En effet, cela ne fait pas de sens si l'on produit du courant pour Genève et qu'il ne reste que les nuisances pour le Jura.

Sachant que la République et Canton du Jura possède encore toujours des actions BKW, nous demandons au Gouvernement les renseignements suivants :

- Comment sont «branchés» nos concitoyens (vert, bleu ou gris), en % des réponses ainsi qu'en % de la consommation ?

Delémont, le 27 avril 2016

Pour le groupe UDC :

Thomas Stettler
Député

